

Lycée Michel ALLAIRE de Niono**TP : ERB****Année scolaire : 2019-2020****Dossier n°1 :**

Vous êtes chargé d'effectuer le rapprochement bancaire puis enregistrer au journal de l'entreprise « **BAGNOUMANKE** »

Libellés	D	C
Solde à nouveau	1 000 000	
Chèque n°57		148 000
Frais informatique		25 000
Remise à l'encaissement CHQ 04	200 000	
Virement client α	120 000	
Chèque n°58		209 000
Remise à l'encaissement de CHQ 05	300 000	
Chèque n°59		85 000
Chèque n°60		96 000
Virement client δ	154 000	
Remise à l'encaissement traite n°27	205 000	
Encaissement coupon	1 400 000	
Chèque n°61		652 000

Relevé bancaire (extrait de compte)

Libellés	D	C
Solde à nouveau	1 000 000	
Encaissement de chèque n°01		4 632 000
Chèque n°57	148 030	
Chèque n°58	209 000	
Encaissement chèques		500 000
Chèque n°56	266 000	
Virement client α		120 000
Chèque n°59	85 000	
Domiciliation MALIGAZ (dont TVA 18%)	76 700	
Encaissement Dividende		606 000
Bordereau d'escompte traite n°10, net		522 450
Chèque n°55	477 000	
Virement client SOW		1 400 000
Chèque n°60	96 000	

Informations complémentaires

- ✓ Nominal de la traite n°10 : 540 000F escompte 12 000 frais 3 000 TAF 2550
- ✓ Le chèque n°54 de 360 000F n'est pas encore présenté à l'encaissement

Effectue l'état de rapprochement bancaire puis journalise les écritures

Dossier n°2 :

La situation bancaire de l'entité « **FASO-NI-DANBE** » se présente au 31/12/2014 comme suite :

Le solde du compte 521 BDM-SA dans nos livres est débiteur de 352 600, alors que l'extrait de compte reçu de la banque indique un solde créditeur de 1 075 080.

Celui qui sème la paresse, récoltera l'échec !!!

Le pointage des deux (2) comptes fait ressortir les différences suivantes :

- ✓ Un chèque N°551 émis à l'ordre du fournisseur Touré n'a pas été présenté à l'encaissement, montant 59 000.
- ✓ Les frais de tenue de compte se sont élevés à 9 890 TTC.
- ✓ Domiciliation EDM 96 000 HT, TVA 18%.
- ✓ Impayé traite inscrit au débit du relevé : nominal 225 000, frais 5 000.
- ✓ Avis de crédit : bordereau d'encaissement traite N°21 : nominal 200 000, commission 9 000 HT, TAF 15%.
- ✓ Avis de crédit : bordereau d'escompte traite N°23 : nominal 400 000, agio 20 000, TAF 15%.
- ✓ Avis de crédit : virement du client Diallo : 450 000.

Consigne :

Présenter l'état de rapprochement au 31/12/2014.

Dossier n°3 :

La situation du compte 521 de l'entité « **MA-MAGNI** » se présente ainsi le mois de Décembre N :

Dates	Rubriques	Débit	Crédit
01/12	Solde à nouveau	?	
02/12	Domiciliation échue, traite 15		870 000
03/12	Virement TOURE	280 000	
04/12	Agio (frais de tenue de compte)		2 300
05/12	Chèque n°025, ordre FOF		205 000
06/12	Chèque n°026, ordre SY		160 000
22/12	Encaissement chèque n°206	320 000	
23/12	Chèque n°027, ordre BAL		243 900
24/12	Chèque n°028, ordre DOUMBIA		185 000
31/12	Solde débiteur		1 233 800
****	TOTAUX	2 900 000	2 900 000

A la même période, l'extrait de compte reçu de la BNDA est le suivant :

Dates	Rubriques	Débit	Crédit
01/12	Solde à nouveau		?
02/12	Chèque n°023	280 000	
06/12	Chèque n°025	205 000	
08/12	Chèque n°026	160 000	
10/12	Encaissement traite n°8 net (1)		455 000
21/12	Encaissement chèque n°206		320 000
22/12	Domiciliation SOTELMA (TTC)	27 140	
23/12	Encaissement chèque n°326		316 000
24/12	Bordereau d'escompte traite n°11, net (2)		715 000
25/12	Retour impayé traite n°16 (3)	330 000	
26/12	Chèque n°027	334 900	
31/12	Solde créditeur	?	

Le chèque n°024 de 277 300F n'est pas présenté à l'encaissement

(1) Valeur nominale 730 000F, commission 3 800 HT et TAF 570F

(2) Valeur nominale 730 000F, escompte 9 800F HT, Commission 3 000F et TAF 1 920F

(3) Valeur nominale 325 000

NB : TVA 18% et les mouvements de l'extrait sont considérés justes

Consigne : présenter les états de rapprochement puis passer les écritures nécessaires qui en découlent au journal (31/12/N).

Celui qui sème la paresse, récoltera l'échec !!!